



23.02.2005 - 13:57 Uhr

Prise de position de Orange suite à l'intervention de Fust

Lausanne (ots) -

Orange attache beaucoup d'importance à la satisfaction de ses clientes et clients et ce non seulement lors de la signature du contrat mais également dans le conseil et le service après-vente. Les réclamations de clients Orange quant au conseil et service après-vente dans les filiales Fust s'étant multipliées l'année dernière, Orange a mis fin à sa collaboration commerciale avec Fust en automne 2004 pour fin janvier 2005.

"Orange juge l'action de Fust avec un certain recul", précise Adrian Schmucki, responsable des canaux de distribution chez Orange Suisse. "Notre clientèle est habituée à une qualité élevée dans le conseil et le service après-vente. En considérant le lancement prévu de l'UMTS, les attentes de notre clientèle en matière de conseils compétents à la vente vont encore augmenter. Nos fréquentes études de satisfaction démontrent une fidélité de notre clientèle supérieure à la moyenne, nos clientes et clients apprécient nos services et ce plus particulièrement après la signature du contrat. Il est regrettable que Fust entreprenne une telle action au détriment des clients et en finalité dans son seul et unique intérêt".

Contact:

Therese Wenger, Director Media & PR
Orange +41-78-787'10'16
Téléphone +41-21-216'10'16
Fax +41-21-216'10'15
E-mail: therese.wenger@orange.ch
Internet: <http://www.orange.ch>

Orange Communications SA
World Trade Center
Av. de Gratta-Paille 2
Case postale 455
CH-1000 Lausanne 30 Grey

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003587/100486498> abgerufen werden.